CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54687** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 07/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1968

Raison sociale : SARL HARMAND ET COMPAGNIE

Forme juridique : SNC
DEPUIS LE 30/10/2024

Capital : 30 640

1 ALLEE DE LA CHALADE
88170 REMOVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MIRECOURT B 826850075

Siret : 826 850 075 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4036065

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 76782819

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76782819

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 29 06 40 84 **Fax :**

Portable : 06 88 24 90 35

Responsabilité légale :
HARMAND EMMANUEL ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E) / HARMAND THIBAUT ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E)

Site Internet : http://www.harmandetcie.fr

E-mail : contact@harmandetcie.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 187 678 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	11	05/12/2023
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante)		05/12/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	11	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E54687** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE **07/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1968
Forme juridique : SNC
DEPUIS LE 30/10/2024
Capital : 30 640

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MIRECOURT B 826850075

Siret : **826 850 075 00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4036065

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 76782819

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76782819

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **SARL HARMAND ET COMPAGNIE**

1 ALLEE DE LA CHALADE
88170 REMOVILLE

Téléphone : 03 29 06 40 84 **Fax :**
Portable : 06 88 24 90 35

Site Internet : http://www.harmandetcie.fr
E-mail : contact@harmandetcie.fr

Responsabilité légale :
HARMAND EMMANUEL ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E) / HARMAND THIBAUT ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E)

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.